

SEANCE DU 27 JUIN 2008

ELECTION AU SENAT

PROCES VERBAL DE L'ELECTION

de

3 DELEGUES

Et de

3 SUPPLEANTS

L'an deux mil huit, le vingt sept juin à 00 H 15, le Conseil Municipal de la Commune de LOUPIAC, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Lionel CHOLLON, Maire.

Le nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé est de 15.

Le nombre de conseillers en exercice est de 15.

Le nombre de conseillers qui assistent à la réunion est de 12.

Un pouvoir de Mr KASPRZAK Henri est donné à Mme DE GABORY Cécile.

Conformément aux dispositions de l'article R1363 du Code Electoral, le bureau a été constitué de Messieurs POUVEREAU Michel, SALES Jacques, COLLIVARD Emmanuel et Madame DE GABORY Cécile.

Le Conseil a élu pour secrétaire Madame CARDON Bernadette.

Monsieur le Président, après avoir donné lecture :

- Du décret n° 2008-494 du 26 mai 2008 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
- De l'arrêté préfectoral convoquant à cet effet les conseils municipaux

A invité le conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection des délégués et suppléants.

ELECTIONS DES DELEGUES

Le nombre des délégués à élire est de 3 :

1^{er} Tour du scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	13
A déduire bulletins blancs ou nuls :	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	8

Ont obtenu :

NIETO Laurent : 12 Voix
METAIS Frédéric : 12 Voix
CLAVERIE Michel : 12 Voix

Ont réuni les conditions requises pour être élus et ont en conséquence été proclamés délégués :

Monsieur NIETO Laurent, né le 25 juillet 1966 à AIX-EN-PROVENCE – 13 – demeurant 40 Route de St Macaire à LOUPIAC,

Monsieur METAIS Frédéric, né le 05 août 1963 à Saint VALERY-EN-CAUX - 76 - demeurant 80 Route de St Macaire à LOUPIAC.

Monsieur CLAVERIE Michel, né le 15 décembre 1961 à SALIES-DE-BEARN - 64 - demeurant 56 Berthoumieu à LOUPIAC.

Qui ont déclaré accepter leur mandat.

ELECTIONS DES SUPPLEANTS

Le nombre de suppléants à élire est de 3.

1^{er} Tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	13
A déduire bulletins blancs ou nuls :	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité Absolue :	8

Ont obtenu

COLLIVARD Emmanuel : 12 Voix
CHOLLON Lionel : 12 Voix
CASIMIR Pierre : 12 Voix

Ont réuni les conditions requises pour être élus et ont en conséquence été proclamés suppléants :

Monsieur COLLIVARD Emmanuel, né le 06 février 1970 à LONGJUMEAU - 91 - demeurant 70 Berthoumieu à LOUPIAC.

Monsieur CHOLLON Lionel, né le 24 mars 1966 à ROYAN - 17 - demeurant 7 Route de l'église à LOUPIAC.

Monsieur CASIMIR Pierre, né le 15 février 1951 à BORDEAU – 33- demeurant 13 Route de Martillac à LOUPIAC.

Qui ont déclaré accepter leur mandat.

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS : Néant.

La séance a été levée à 00 H 50, et ont signé les Membres du Bureau.

Le Président,

Les Membres du bureau,